

Réf: Dossier 274876

Avis de constitution

SOCIETE « SAHMO SERVICES » en abrégé « SAHMO »

Siège Abidjan Cocody Angré 9e tranche, immeuble  
CGK, section EV, parcelle : 144, Lot : 736, Ilot : 31, Lot  
736, Ilot 31

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 14/12/2023, et enregistrés au CEPICI le 08/12/2024, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « SAHMO SERVICES » en abrégé «  
SAHMO »

Objet : COMMERCE (électroménager, vêtements et  
divers)

Et pour la réalisation de l'objet social :

L'acquisition, la location et la vente de tous  
biens meubles et

immeubles.

L'emprunt de toutes sommes auprès de tous  
établissements financiers

avec possibilité de donner en garantie tout ou  
partie des biens

sociaux.

La prise en location gérance de tous fonds de  
commerce.

La prise de participation dans toute société  
existante ou devant être

créée et généralement, toute opérations  
financières, commerciales,

industrielles, mobilières et immobilière, se rapportant directement ou

indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le

développement.

Capital 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par les associés.

Siège social Abidjan Cocody Angré 9e tranche, immeuble CGK, section EV, parcelle : 144, Lot : 736, Ilot : 31, Lot 736, Ilot 31

Dirigeant(s) M MAHAMUDU AHMED ADEWALE (GÉRANT), M OBODJI SERGE BIENVENU (COGÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2024-B12-00001 du 03/01/2024 au Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°00253/GTCA/RC/2024 du 03/01/2024

